

# Les Petits Princes

ACCUEIL PERISCOLAIRE, POSTSCOLAIRE & RESTAURANT SCOLAIRE

Planning disponible sur le site internet de la commune



**JANVIER 2019**

Enfant(s) : ..... Ecole Albert Jacquard   
 Ecole Sainte Monique

**Classe(s) :**

	MATIN	REPAS du Midi	TAP *	Périscolaire **
			15h45-16h45 (lundi, mardi et jeudi)	16h45-19h (15h45-16h45 les vendredis)
Lundi 7				
Mardi 8				
Mercredi 9				
Jeudi 10				
Vendredi 11				
Lundi 14				
Mardi 15				
Mercredi 16				
Jeudi 17				
Vendredi 18				
Lundi 21				
Mardi 22				
Mercredi 23				
Jeudi 24				
Vendredi 25				
Lundi 28				
Mardi 29				
Mercredi 30				
Jeudi 31				

\*Postscolaire TAP : temps d'activités périscolaires organisés par la commune dans le cadre de la réforme de rythmes éducatifs

\*\* Périscolaire : activités proposées dans le cadre d'un accueil de loisirs périscolaire  
 Le vendredi après-midi le temps périscolaire débute dès 15h45

Pour une modification de présence vous pouvez nous prévenir, de préférence par mail : [enfance@saint-augustin-des-bois.fr](mailto:enfance@saint-augustin-des-bois.fr), ou nous contacter, en cas d'urgence, au : **02 41 77 08 45**

En cas d'absence injustifiée à l'accueil périscolaire, aucun remboursement ne sera effectué.  
 Toute absence justifiée (maladie de l'enfant, ...) devra être signalée à la mairie et pourra donner lieu à report sur la prochaine inscription sur présentation d'un justificatif (certificat médical).

**Merci de rendre ce document pour le vendredi 21 décembre au soir au plus tard**